



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION À L'ASSOCIATION

1. Annulation, Absences, Maladie :

Les cours fonctionnent par trimestre (Janvier à mars / avril à juillet / septembre à décembre). Il est possible de débiter dans un groupe en cours de trimestre s'il dispose encore de places disponibles.

Etant donné que FRANZ ne reçoit aucune subvention de l'Etat et que les tarifs sont calculés au plus bas, nous devons appliquer des règles relativement strictes en ce qui concerne les résiliations : **pour quitter un cours il faut donc le signaler par écrit 3 mois avant (délai de résiliation) à son animateur/-trice, son responsable d'antenne (voir adresse email ci-dessous) ou à la présidence (info@franzmuenchen.de)**. Des exceptions (déménagement, maladies, ...) sont laissées à l'appréciation de la présidence.

Si un enfant est absent du groupe pour cause de **maladie, vacances**, etc... les frais de cours et de cotisation doivent quand même être payés dans leur totalité. Il n'y a pas de déduction possible pour absence à un ou plusieurs cours. **Il n'est pas non plus possible de faire une pause tout en restant inscrit à un cours.**

Un enfant peut être exclu d'un cours si son comportement n'est pas compatible avec le groupe (après les discussions nécessaires entre parents, animateurs et présidence). Les frais de cours et de cotisation seront alors remboursés à l'appréciation de la présidence.

L'annulation d'un cours peut être faite exceptionnellement à l'appréciation de l'animateur/-trice. Les séances n'ayant pu avoir lieu pour cause d'absence d'un enseignant seront remboursées à la fin du semestre si elles n'ont pu être effectuées à une date ultérieure. Deux semaines libres pourront être gardées à la fin de l'année scolaire pour pouvoir y placer des séances de remplacement le cas échéant.

Si les effectifs du cours ne sont pas suffisants, les élèves seront orientés vers d'autres antennes. Cette mesure peut être appliquée en fin de trimestre si nécessaire.

Si des photos de vos enfants sont prises par le personnel de Franz, celles-ci ne seront jamais utilisées sans votre autorisation.

Un enfant dont l'état de santé est affecté par un ou plusieurs symptômes importants (fièvre, diarrhée, vomissements, etc.) **ne peut être admis dans le cours**. Si l'animateur/-trice juge que l'enfant est malade il devra quitter le cours. Les parents ayant eu connaissance d'atteinte d'une maladie contagieuse s'engagent à l'annoncer à l'animateur/-trice du groupe. Ils s'engagent également à ne pas participer au cours en cas de possibilité d'infections des autres participants. **Les parents contrevenants à cette disposition sont susceptibles de sanctions** (avertissement ou en cas de manquement très grave renvoi possible de l'association).

2. Modalités d'inscription et de paiement :

L'inscription au cours n'est possible **que sous condition d'adhésion** à l'association FRANZ MÜNCHEN e. V. (Statuts, Déclaration de protection des données, Fiche d'inscription). La cotisation annuelle pour l'adhésion à l'association FRANZ MÜNCHEN e. V. de **78 €**. Pour toute nouvelle adhésion à partir du 1^{er} juillet de l'année en cours, la cotisation est réduite à 39 €. **La participation au cours n'est possible qu'après avoir rendu la fiche d'inscription remplie et signée**. Il n'y a pas de déduction possible pour absence à un ou plusieurs cours.

La trésorerie de l'association FRANZ MÜNCHEN e. V. vous enverra un avis de prélèvement SEPA au cours du trimestre. **Si vous n'acceptez pas de faire de prélèvement SEPA des frais de traitement supplémentaires seront à votre charge**. Tout trimestre entamé est dû à partir de la date du démarrage officiel du cours, séances d'essai

comprises. Pour une inscription en cours d'année, ce règlement est appliqué à partir de la date qui vous sera notifiée comme date de début de cours pour votre enfant.

Le compte de l'association FRANZ MÜNCHEN e.V. est le suivant :

IBAN : DE22 7015 0000 0087 1697 93,

BIC : SSKMDEMMXXX,

KtoNr. : 87 169 793

BLZ : 701 500 00 (Stadtsparkasse München).

Franz München e. V. étant une association reconnue d'utilité publique, **la cotisation et les dons sont déductibles des impôts. Veuillez préciser « Mitgliedschaft » ou « Spende » sur l'ordre de virement.** Les frais des cours mensuels ne sont pas déductibles.

La cotisation doit être payée en avance pour toute l'année. Les frais de cours sont à payer à la fin du trimestre sous trente jours après réception de la facture envoyée par mail par la trésorière de l'association.

En tant que membre cotisant, vous pourrez bénéficier du tarif réduit pour toute inscription aux ateliers organisés par l'association.

TARIFS (valides jusqu'à décembre 2024)

Cotisation familiale annuelle

La cotisation annuelle (par famille) est de 78 € * par année, par famille, est non-remboursable et se renouvelle automatiquement tant que l'enfant reste inscrit à une activité mensuelle. Une fois cette activité résiliée, l'adhésion à l'association prendra fin automatiquement le 31 décembre suivant.

(*Pour toute inscription effectuée à partir du 1^{er} juillet de l'année en cours, la cotisation annuelle est de 39€.)

À noter : La cotisation est déductible des impôts sur simple copie de relevé de compte et de la facture.

Frais de participation pour le Bébé-Club/ Mini-Club

Tarif du cours/mois: 16,00 €

Tarif du cours/mois pour inscription d'un 2^{ème} enfant : 8,00 €

Pour le 2^{ème} enfant, les frais de participation au groupe seront facturés à partir de ses 6 mois.

Frais de participation pour l'Atelier Théâtral / Le Club / Les cours de Français

Tarif du cours/mois: 26,00 €

Tarif du cours/mois pour inscription d'un 2^{ème} enfant : 20,00 €

Tarif du cours/mois pour inscription d'un 3^{ème} enfant : 11,00 €

Frais de participation aux ateliers du weekend

Tarif/atelier : 16 € pour un membre cotisant / 20 € pour un non-membre

Tarif/atelier pour inscription d'un 2^{ème} enfant : 14 € pour un membre cotisant / 18 € pour un non-membre

Important :

- Prière d'être là à l'heure afin que le cours se termine à l'heure.
- Les parents sont responsables pour/de leurs enfants.
- Les cours n'ont pas lieu pendant le mois d'août et les vacances de Noël, ainsi que les jours fériés s'ils tombent le jour du cours. Pendant les vacances scolaires, les cours ont lieu à l'appréciation de l'animateur/-trice. L'annulation d'un cours peut être faite exceptionnellement à l'appréciation de l'animateur/-trice.
- Pour faciliter l'organisation des activités, merci de prévenir à l'avance l'animateur/-trice en cas d'absence.

Contact Présidence : Marie LAMOTTE (DES COURIERES) (info@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Laim : Marinelle KAHLE-VORINGER (laim@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Haidhausen : Philippe PLANCHON (haidhausen@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Freimann : Elodie CHRETIEN et Emilie FERRARA (freimann@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Berg-am-Laim : Fanny MARQUAIRE et Nathalie BOISSINOT (bal@franzmuenchen.de)

Contact Antennes Schwabing/Maxvorstadt : Sandrine VALLAR (schwabing@franzmuenchen.de)

Contact Antenne Pasing : Brigitte SOMMER (pasing@franzmuenchen.de)

Contact Communication : Marie-Anne LE CORRE (communication@franzmuenchen.de)

Informations sur www.franzmuenchen.de

Version: 2024